



**LOI CREATION ET INTERNET :  
LE SYSTEME « DEEZER.COM » S'IMPOSE COMME LA MEILLEURE ALTERNATIVE AU PIRATAGE**

**Paris, le 10 mars 2009.**

Dans le cadre du projet de loi « création et internet » particulièrement controversé dont l'examen à l'Assemblée Nationale est prévu à partir de ce jour, un consensus général semble s'être formé autour de Deezer et de son principe d'accès gratuit et légal à la musique sur internet.

Face au problème du téléchargement illégal, responsable en partie de la crise du marché, **Deezer est aujourd'hui le premier site à offrir une solution efficace et innovante en proposant de l'écoute de musique gratuite illimitée et totalement légale et ce en rémunérant les créateurs et les différents ayants droits du monde de la musique.**

Lors des récentes discussions sur ce projet de loi favorisant le développement d'une offre légale attractive, la plupart des intervenants ont encouragé l'initiative de Deezer dans le domaine de la musique. Grâce à la richesse de son catalogue de près de 4 millions de titres et à la diversité des webradios, le premier site français se félicite de pouvoir réduire en partie le téléchargement illégal.

**Jonathan Benassaya, Président de Deezer déclare :**

*« A travers un sondage effectué sur notre site, plus de 65% des utilisateurs déclarent ne plus télécharger illégalement » (source : <http://www.deezer.com/blog/fr/>).*

**A propos de Deezer :**

Deezer.com est le premier site français d'écoute de musique à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de près de 4 millions de titres et à un accès à plus de 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés et programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 7 millions de membres dans le monde. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

**CONTACT PRESSE**

Deezer Relations Presse : Sophie Samama  
T. 01 55 80 69 02 P. 06 71 50 62 01 M. [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)  
<http://www.deezer.com/>